

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 24 juillet 2020

N° 2020-148

Convocation du 17 juillet 2020

Aujourd'hui vendredi 24 juillet 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

- M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
- M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS
- M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE
- M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stephanie ANFRAY

### PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h30

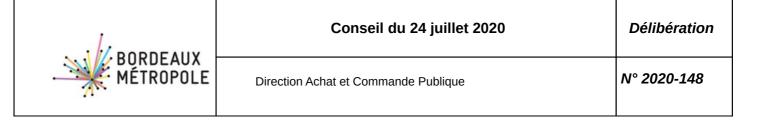
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 12h30 Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h30 M. Michel POIGNONEC à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30 M. Alain CAZABONNE à M. Kévin SUBRENAT à partir de 12h30 M. Fabien ROBERT à M. Pierre de Gaëtan N'JIKAM MOULIOM Mme Harmonie LECERF à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 12h30 M. Radouane-Cyrille JABER à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 12h30 M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 13h00

## **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:**

# ABSENT(S):

M. Philippe POUTOU.

LA SEANCE EST OUVERTE



## Commission pour l'attribution des contrats de concession - Election - Décision - Autorisation

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

La délibération n°2020/143 définit les conditions de dépôt des listes électorales en vue de la désignation des membres de la Commission pour l'attribution des contrats de concession.

Aux termes des dispositions de l'article L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), cette commission est composée du Président ou son représentant, en application des dispositions de l'article L5211-9 du CGCT, et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

# Le Conseil de Bordeaux Métropole,

**VU** le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants.

VU la délibération n°2020-143 du Conseil du 17 juillet 2020 fixant les conditions de dépôt des listes,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** la seule liste déposée dans les délais impartis

## **DECIDE**

<u>Article 1</u>: à l'unanimité de ses membres, en application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret.

Article 2 : de désigner les élus de ladite liste pour siéger à la Commission de concession :

| TITULAIRES            |  |
|-----------------------|--|
| Monsieur J.C FEUGAS   |  |
| Monsieur S. TOURNERIE |  |

| Madame F. LE BOULANGER |
|------------------------|
| Monsieur C. DUPRAT     |
| Monsieur D. ALCALA     |

| SUPPLEANTS           |
|----------------------|
| Monsieur O. ESCOTS   |
| Monsieur G. CHAUSSET |
| Madame N. SAADI      |
| Monsieur F. MORETTI  |
| Monsieur J. MANGON   |

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 juillet 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 JUILLET 2020

Pour expédition conforme,

la Vice-présidente,

PUBLIÉ LE : 27 JUILLET 2020

Madame Christine BOST